

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 32692
Numéro SIREN : 904 668 712
Nom ou dénomination : ARCADE-VYV PROMOTION IDF

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 114462

ARCADE-VYV PROMOTION IDF

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 euros
Siège social : 59 rue de Provence – 75009 PARIS
904 668 712 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
DU 1ER JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin à seize heures, les membres du Conseil d'Administration de la société ARCADE VYV PROMOTION IDF, société par actions simplifiée au capital de 6.000.000 euros, dont le siège social est fixé à Paris (75009) 59, rue de Provence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 904.668.712 (la « Société » ou AVPIDF), se sont réunis au siège social, sur convocation adressée par courriel en date du 25 mai 2022.

1 - DÉMISSION DU PRESIDENT DE LA SAS

Il est rappelé au Conseil que la SAS Arcade-Vyv Promotion Ile de France a été créée le 19/10/2021 et que dans l'attente du recrutement de son futur Président, Monsieur Guy Bernfeld en a été temporairement désigné Président dans le cadre d'un management de transition.
Le processus de recrutement du futur Président de la SAS étant arrivé à son terme, et Mme Houda Kamoun ayant été retenue pour assurer ces fonctions, il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte de la démission de Monsieur Guy Bernfeld qui prendra effet le 31/08/2022 minuit.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Guy Bernfeld de la Présidence de la société Arcade-Vyv Promotion Ile de France à compter du 31/08/2022.
- Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement M. Guy Bernfeld pour l'accomplissement de cette mission durant cette phase de transition d'organisation.

2 - NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA SAS

- Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, nomme Madame Houda Kamoun en qualité de Présidente de la SAS Arcade-Vyv Promotion à compter du 01/09/2022, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la décision de la collectivité des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat, soit l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Madame Houda Kamoun déclare accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées, à compter du 1^{er} septembre 2022, et remercie le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il lui accorde.
- Elle déclare qu'aucune situation d'incompatibilité ou d'interdiction visées par la loi ne l'empêche d'exercer lesdites fonctions.

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité requises.

Extrait certifié conforme
La Présidente
Madame Houda Kamoun